

**COMMUNE DE
SAINT-GENEST-MALIFAU**

Code Postal : 42660
Téléphone : 04 77 51 20 01

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 19 DECEMBRE 2025**

Délibération n° 2025-08-92

Date de la convocation : 13 décembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 20

Nombre de conseillers présents : 17

Nombre de procurations : 3

Votes : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Le dix-neuf décembre deux-mil-vingt-cinq à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GENEST-MALIFAU, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Vincent DUCREUX, Maire de la commune.

Membres présents :

DUCREUX Vincent, SEUX Christian, MANDON Geneviève, TEYSSIER Michel, ROCHETIN Pascale, CHAVANA Jean Luc, MERLE Evelyne, THOUMY Denis, LARGERON Olivier, BASTY Jean-Pierre, FAURE Pascal, BESSON Hélène, LAROIX Laurence, CROZET Hélène, LESCANGE Etienne, RAYMOND Jonathan, MASSARDIER Alexandre.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202244-20251219-2025-08-92-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/12/2025

Procurations :

EBOLI Laure, procuration à LESCANGE Etienne

SANTIAGO François, procuration à MERLE Evelyne

ORIOL Jessica, procuration à CROZET Hélène

Absent excusé :

Secrétaire : MERLE Evelyne

OBJET : PROGRAMME VOIRIE 2026 – DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT DE LA LOIRE

Monsieur le maire soumet au conseil municipal l'avant-projet sommaire des travaux de voirie communale et rurale qui pourraient être réalisés au cours de l'année 2026 sous réserve de l'état des voiries constaté à la sortie de la période hivernale 2025-2026.

Le montant des dépenses est évalué à 155 213,00 € H.T. par les Services Techniques Municipaux.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- APPROUVE cet avant-projet.
- SOLICITE l'aide financière du Département de la Loire au titre de l'enveloppe solidarité du programme de voirie 2026.

ONT SIGNÉ AU REGISTRE LE MAIRE ET LE SECRÉTAIRE DE SEANCE.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME.

A SAINT-GENEST-MALIFAU, le 19 décembre 2025.

Le Maire
Vincent DUCREUX

La secrétaire de séance
Evelyne MERLE

